



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé

Dossier suivi par: JOME Laurent
Tel: 247 85510
Email: laurent.jome@ms.etat.lu

Monsieur le Ministre
aux Relations avec le Parlement
Service central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L-2450 LUXEMBOURG

Luxembourg, le 3 mars 2017

Concerne: Question parlementaire n° 2709 du 30 janvier 2017 de Monsieur le Député Edy Mertens

Réf. : 81bxd8e04

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse de Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de la soussignée à la question parlementaire n° 2709 du 30 janvier 2017 de Monsieur le Député Edy Mertens concernant " Service d'aide médicale urgente au nord du pays (SAMU)".

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma considération très distinguée.

La Ministre de la Santé,

Lydia MUTSCH





Réponse de Madame la Ministre de la Santé et de Monsieur le Ministre de l'Intérieur à la question parlementaire n° 2709 du 30 janvier 2017 de Monsieur le Député Edy Mertens concernant " Service d'aide médicale urgente au nord du pays (SAMU)".

Actuellement, le Grand-Duché de Luxembourg dispose de trois antennes mobiles du SAMU, stationnées respectivement à Luxembourg-Ville, à Esch-Alzette et à Ettelbruck. De façon générale, en cas d'indisponibilité d'une de ces antennes, le Central des secours d'urgence CSU-112 alerte une des deux autres antennes. Ainsi, à titre d'exemple, lorsque l'antenne mobile du SAMU Nord est occupée, le CSU-112 a la possibilité d'alerter l'antenne mobile du SAMU Luxembourg, qui pourra par la suite intervenir sur une deuxième intervention dans le Nord du pays. Le moyen de transport est soit par la voie aérienne soit par la voie terrestre, et ceci en relation avec la décision du médecin et selon les conditions météorologiques.

A ce stade, il n'est pas prévu que les médecins en activité libérale de la région respective participent aux interventions du type SAMU. Cependant, certains médecins concourent au service « First Responder », organisé au niveau d'une cinquantaine de corps de sapeurs-pompiers communaux. Le service « First Responder » est alerté en complément du service ambulancier de la Protection civile et du SAMU.